

# Raccordement 4G - Réunion publique d'information



Avant la fin de l'année 2022, la commune sera raccordée au très haut débit, par la fibre optique (100 Mb/S). Dans l'attente, une solution hertzienne, dite Radio 4G fixe, permet de porter le débit à 30 Mb/s, si vous êtes éligibles. Cette technologie nécessite l'installation d'une antenne de réception dédiée sur le toit des habitations et de box-internet compatibles pour recevoir le signal.

La démarche est très simple :

**- contactez l'un des fournisseurs d'accès suivants, pour vérifier votre éligibilité ;**

- Alsatis, tél 09 70 247 247 ou alsatis.com ;
- Nordnet, tel 3420 ou nordnet.com ;
- Ozone, tél 09 73 01 1000 ou ozone.net.

**- souscrivez un contrat ;**

Un technicien agréé par Haute-Garonne Numérique, viendra à votre domicile réaliser l'installation (pose d'une antenne sur le toit, raccordement). **Les frais d'installation et de maintenance de l'antenne sont entièrement, pris en charge par Haute-Garonne Numérique.** L'abonnement auprès du fournisseur d'accès est à votre charge et est d'environ 30 à 35 €.